

**Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal du Mercredi 11 Juillet 2018**

L'an 2018 , et le mercredi 11 Juillet 2018 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe DESFORGES, Maire.

Présents : M. DESFORGES Philippe, Maire, M. FLEUREAU Eric,
M. MORGEAT Guillaume, Mme VAPPEREAU Béatrice,

Absents : M. Pierre-Etienne DELANOUE (pouvoir à M. DESFORGES), Mme Delphine BRUCHET (Pouvoir à M. MORGEAT), Mme Françoise FICHET (pouvoir à Mme VAPPEREAU), M. POMMEZ Cédric, RENON F, M. Jean-Yves MALLET, M. Joseph MARTIN

Le compte-rendu de la séance précédente a été lu et adopté.

Nombre de membres :

. afférents au conseil municipal : 11

. en exercice : 11

. présents : 04

. votants : 07

Date de la convocation : 03/07/2018

Date d'affichage : 03/07/2018

SOMMAIRE

- **Projet de convention avec TDF pour la location d'un terrain, chemin du Petit Noyer, afin d'y édifier un relais radioélectrique**
- **Convention avec la Poste pour la mise à disposition d'une partie des locaux communaux (cuisine et sanitaires)**
- **Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la mare de la rue des Merceries**
- **Affaires diverses**

Ref : 2018-24 – Projet de convention avec TDF pour la location d'un terrain chemin du Petit Noyer, afin d'y édifier un relais radioélectrique

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer le bail avec la Société TDF (155 bis av. Pierre Brossolette, 92541 Monrouge) pour la location d'un terrain d'une contenance de 160 m2 à prélever sur la parcelle cadastrée section ZB n° 38 au lieu-dit « Le Petit Noyer » afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes.

Le bail est consenti et accepté pour une durée de 12 ans à compter de la date de signature par les deux parties, moyennant un loyer annuel des 2500.00 euros révisable sur la base de l'indice du coût de la construction.

Ref : 2018-25 - Convention avec la Poste pour la mise à disposition d'une partie des locaux communaux (cuisine et sanitaires)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer avec la Poste, la convention de mise à disposition de la cuisine et des sanitaires situés dans l'enceinte de la salle polyvalente, pour y accueillir les agents de la Poste afin qu'ils puissent prendre leurs repas du lundi au samedi entre 12h et 14h.

La convention est consentie gracieusement à compter du 1^{er} juillet 2018, pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

.../...

Ref : 2018 – 26 - Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la mare de la rue des Merceries

Le Conseil accepte l'offre de mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la mare des Merceries présentée par le Bureau d'Etudes LEGRAND (Chilleurs-Aux-Bois) pour un coût de 2450.00€ H.T.

Ref : 2018-27 – Cession des actions de la Société Publique Locale INGENOV45 au profit du Département du Loiret

Monsieur le Maire rappelle l'adhésion de la commune à la SPL INGENOV45 par délibération du 06 Juin 2014 et informe les membres de la dissolution anticipée de celle-ci suite à une baisse d'activité importante. Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil Départemental en date du 25 mai 2018 approuvant le principe du rachat des actions détenues par les actionnaires minoritaires de la SPL Ingenov 45, Après en avoir délibéré,

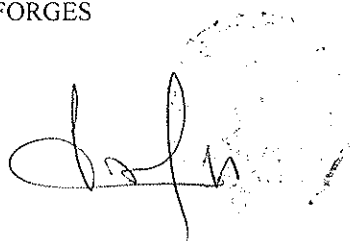
le Conseil Municipal décide de céder l'intégralité des actions détenues au sein du capital de la SPL Ingenov45, soit une action au profit du Département du Loiret qui s'en portera acquéreur à la valeur nominale unitaire de 500.00 euros, soit un montant de 500.00 €

Monsieur le Maire est autorisé à accomplir toute formalité et à signer tout acte afférant à l'exécution de l'opération de cession.

Fait à Tivernon, le 13 Juillet 2018

Le Maire,

Ph. DESFORGES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ph. Desforges', is written over a faint circular stamp or watermark.